Pois protéagineux de printemps



Nom latin

Pisum arvense V

Famille

Légumineuses

BCAE 8

Oui

Densité*

150 à 220 kg/ha

PMG (poids de mille grains)

180 à 300g

Coût

198 à 290 €/ha

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Avantages	Inconvénients		
Destruction facile	Semis précoce		
Effet engrais vert	Coût des semences		
Fourrage de qualité	Concurrence aux adventices faible		
	Sensible à la sécheresse		
	Risque de dégâts de gihier au semis		

ASPECTS VÉGÉTATIFS

Facilité	Couverture	Piégeage	Rendement	Résistance	Restitution
d'implantation	de sol	de l'azote		à la sécheresse	d'azote
Faihle	Movenne	Moven	Élevé	Faihle	Élevée

Durée de l'interculture : moyenne

ASPECTS AGRONOMIQUES

Valorisation fourragère			Effet sur la structure	Enracinement	Appétence aux limaces	
Fauche	Faible	Faible	Élevé	Fasciculé	Moyenne	

DATE DE SEMIS

Si valorisation fourragère:

ΟI	pas	ae	valor	isation	rourr	agere	:

Période de récolte	Région	Date de semis	Région	Date de semis
Automne	Nord du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 15/08	Nord du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 15/08
	Sud du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 31/07	Sud du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 31/07
Printemps	Nord du sillon Sambre & Meuse	/		
	Sud du sillon Sambre & Meuse	/		

TECHNIQUE DE SEMIS

Technique de semis	Efficacité
À la volée	-
À la volée avec recouvrement/déchaumeur	+
Combiné rotative-semoir	++

MÉLANGE POSSIBLE AVEC: avoine de printemps et avoine brésilienne, trèfle d'Alexandrie multicoupes

DESTRUCTION - EFFICACITÉ

Gel	Roulage en période de gel	Broyage	Labour	Déchaumage	Destruction chimique **
++	++	++	+++	+*	+

^{*++} si déchaumeur à disques

ADAPTATION À LA CULTURE SUIVANTE

Lin	Pomme de terre	Maïs	Betterave	Colza	Légumineuse (pois, féverole)	Légume
Effet négatif, risque de verse	Favorable	Favorable	Favorable	Pas d'effet sauf si présence de sclérotes	Pas d'effet sauf si présence de sclérotes	Pas d'effet sauf si présence de sclérotes

REMARQUES

- Nécessite un semis de qualité.
- PGDA : Pour les mélanges CIPAN, à utiliser avec au moins une espèce non légumineuse, en respectant la règle de composition des CIPAN.



^{*} Valable pour un semis avec un combiné rotative-semoir

^{**} À partir de 2025 : destruction chimique interdite pour les couverts déclarés en « Eco-régime couverture longue du sol »